AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 27-4-78 824030

ÉDITION DE LA STATION " LANGUEDOC-ROUSSILLON "

(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL

34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.28.72

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F

Régisseur de recettes de la D.D.A.

C.C.P. Montpellier 5238-57

N° 9 - 21 avril 1978

P. JOURNET

Imprimerie de la Station "Languedoc-Roussillon" - Directeur-gérant XXXXXX

DESHERBAGE CHIMIQUE DU MAIS

Le Languedoc subit des conditions climatiques particulières. La lutte contre la sécheresse est un facteur primordial de l'agriculture méridionale. L'irrigation favorise la production mais également l'enherbement. La flore méridionale est le reflet de cette situation.

La plus grande prudence sera apportée à l'application des techniques de désherbage chimique, sur sols fortement argileux, très calcaires et en culture non irriguée. Les doses d'emploi peuvent être adaptées ainsi que les dates d'application aux contingences locales.

I - Traitements "avant la levée"

- choix des produits en fonction de la flore

1) dicotylédones et graminées annuelles (sauf panics, sétaires, digitaires)

Matières actives	Noms commerciaux	Dose d'emploi	Observations
atrazine	nombreuses spécialités	2500 g m.a./ha pré-semis	manque de rémanence dans les conditions culturales du Midi
cyanazine + atrazine	BELLATER ou PRIMAGARDE	1500 g m.a./ha + 1500 g m.a./ha pré-semis (avec incorporation)	
simazine	Nombreuses spécialités	2500 g m.a./ha	
simazine + atrazine	nombreuses spécialités	1500 g m.a./ha + 1500 g m.a./ha	

2) dicotylédones et graminées annuelles (infestation moyenne de panics, sétaires, digitaires)

Matières actives	Noms commerciaux	Dose d'emploi	Observations
butilate	SUTAN	4000 g m.a./ha (incorporation immédiate	
éthalfluraline + atrazine	MAIZOR	1200 g m.a./ha + 1500 g m.a./ha	à ne pas employer sur terrains sableux ou trop riches en matière organique
penoxaline + atrazine	TAZASTOMP	1500 g m.a./ha + 1500 g m.a./ha	très sensible à la sécheresse

…/…

7248

3) Flore à dominante de panics, sétaires, digitaires (graminées se développant en fin d'été)

Matières actives	Noms commerciaux	Dose d'emploi	Observations
alachlore	LASSO	2400 g m.a./ha en incorporation avant semis	terrains humifères
alachlore + atrazine	LASSO G D	2500 g m.a./ha + 1000 g m.a./ha	
Eptam	ERADICANTE	5000 g m.a./ha en incorporation avant semis	préconisé en terres très humifères (consulter la liste des variétés sensibles à ce produit)
metolachlor	HUMEXTRA	3024 g m.a./ha pré-semis à post-semis (dose à adapter à type de sol)	moins sensible à la sécheresse sols humifères ou sableux
metolachlor + atrazine	PRIMEXTRA	2000 g m.a./ha + 1000 g m.a./ha avant semis à post-semis	façon culturale légère d'enfouissement

Les sels d'amine du 2-4 D ne sont plus guère recommandés : de nombreux accidents ont été constatés (lésions sur racines adventives accompagnées de verse). Cependant, en traitement localisé contre le chardon, ces produits sont intéressants, mais ne doivent pas "toucher" les racines coronaires.

La réussite reste fonction du choix du produit : il doit être adapté aux conditions agronomiques et climatiques. En particulier les herbicides adaptés à la sécheresse, par suite de l'action par vapeur, sont préconisés en cultures non irriguées : butilate, eptam, éthalfluraline (ce dernier ne doit pas être utilisé en sols trop argilo-calcaires).

II - <u>Traitements en cours de végétation</u> (<u>maïs ayant atteint 40 à 60 cm</u>) <u>dirigés sur l'interligne</u>

Les désherbants cités ci-dessous doivent être utilisés avec précaution : le risque de derive sous l'action du vent est important. <u>Il convient d'être prudent</u> et réservé, dans les régions de vignobles, de vergers et de cultures légumières avec :

les herbicides à base d'hormones
les herbicides à base d'aminotriazol
les herbicides à base de paraquat

tous dotés d'une action foliaire.

D'autres produits tels amétryne, linuron, terbutryne peuvent être utilisés dans des cas particuliers.

Une évolution de la technique de désherbage du maïs s'est développée. Parfois, une amélioration a été ainsi apportée en ce qui concerne les incidences des traitements sur les rotations maïs - blé.

Des décalages de dates d'application, une modulation des doses d'utilisation ont permis de résoudre certains problèmes posés par la constitution des sols.

Enfin les traitements sur maïs de sélection ne doivent être effectués que sur conseil personnalisé : certaines lignées étant sensibles.

<u>N.B.</u> : sur sorghos ne peuvent être utilisés que l'atrazine et le propachlor.

.../...

CULTURES LEGUMIERES

Mouche des semis - Des attaques d'intensité extrêmement variable sont à redouter de la part de ce ravageur, notamment sur melon et haricot. Le développement difficile des jeunes plantules, à la suite de conditions climatiques défavorables, sensibilise aux attaques. Le choix d'espèces et de variétés bien adaptées demeure déterminant.

Melon - Il est nécessaire de traiter le sol, avant le semis ou juste après celui-ci. Dans le cas d'utilisation de paillis plastique, effectuer l'application sur le rang avant la pose et aux emplacements des graines après semis.

Matières actives utilisables et spécialités commerciales correspondantes :

chlorfenvinphos	60 g m.a./hl	(BIRLANE, BASOSOL, PSILATOX)
trichloronate	60 g m.a./hl	(PHYTOSOL)
diazinon	45 g m.a./hl	(BASUDINE, UMUTER)

Haricot - Différentes modalités d'emploi peuvent être adoptées :

- en traitement généralisé du sol :
  chlorpyrifos 4000 g m.a./ha

- en traitement localisé du sol :
  trichloronate (2 l,5 d'une spécialité à 50 % en localisé au-dessus des graines sans contact avec celles-ci.

  trichloronate granulé (spécialité à 2,5 %) 0,5 g au mètre linéaire soit 4 à 5 kilos à l'hectare.

  dichlofenthion(spécialité à 5 %) 0,25 g au mètre linéaire soit 4 à 5 kilos à l'hectare.

  trichloronate à 5 % - 0,25 g au mètre linéaire soit 4 à 5 kilos à l'hectare.

- le traitement des semences peut être envisagé pour la protection des cultures où les attaques ne sont pas importantes.

  diethion : 500 g par quintal d'une spécialité à 30 %

  trichloronate : 500 g par quintal d'une spécialité à 20 %.

Noms commerciaux :

chlorpyriphos	: DURSBAN
trichloronate	: PHYTOSOL (différentes formulations)
dichlofenthion	: TRI - VC 13
diethion	: HYLEMOX

S'assurer que les produits préconisés ne sont pas dépressifs pour les variétés de haricot choisies.

N.B. : L'adjonction de thirame (30 à 40 g par quintal) ou de benomyl ou de carbendazime (100 g par quintal) est recommandée pour lutter contre les maladies.

Erratum : Lutte contre les aleurodes : le pirimicarbe est efficace contre les pucerons. Pour lutter contre les mouches blanches (ou aleurodes) utiliser le pirimiphos méthyle ou l'un des autres produits cités dans la note n° 6.

ARBRES FRUITIERS A NOYAU

ABRICOTIER - PECHER

Monilia - Supprimer au sécateur les productions tuées par le champignon. Tout traitement est devenu inutile.

P.249

GEL SUR VIGNE

-

Nous entrons dans une période dangereuse durant laquelle il convient d'éviter de remuer le sol. Si la surface de celui-ci est dangereusement enherbé ne pas hésiter à recourir à un défanant à base de Paraquat pour détruire une végétation adventice favorable à une aggravation de dégâts du gel.

Si malgré tout des dégâts sont observés rappeler quelques conseils toujours valables :

1er cas - Les extrémités seules de certains rameaux sont détruites; la base reste verte. Dans ce cas ne pas hésiter : Enlever les pousses en les cassant par une pression latérale. Ce sacrifice doit permettre le départ rapide de contre bourgeons et la sortie de bon bois. Une intervention moin radicale donnerait naissance à une végétation buissonnante sans intérêt.

2ème cas - Les sarments sont entièrement gelés et noircissent sur toute leur longueur. Ne rien faire. Les pousses se dessècheront et tomberont. Les bourgeons latents partiront d'eux mêmes. Par la suite un ébourgeonnage conservera les rameaux bien placés et supprimera tous les autres.

Nous signaler tout acheminement anormal du bulletin d'avertissements, de préférence par écrit et joindre l'enveloppe d'expédition.

Tirage du 21 avril 1978 - 1 300 exemplaires
N° d'inscription P.P. 531 A.D.

L'INGENIEUR EN CHEF D'AGRONOMIE
CHEF DE CIRCONSCRIPTION,

V. LAGAUDE